

Mairie de Charpey

Le Village

26300 Charpey

Tel : 04 75 59 80 55

Fax : 04 75 59 42 07

marie-de-charpey@wanadoo.fr

P.L.U. CHARPEY

5 . A N N E X E S

Délibérations	Modifications	
Prescription :	Date	Objet
Arrêt du projet :		
Approbation :		

Mairie de Charpey

Le Village

26300 Charpey

Tel : 04 75 59 80 55

Fax : 04 75 59 42 07

marie-de-charpey@wanadoo.fr

**P.L.U.
CHARPEY**

**5.1 DELIBERATION RELATIVE
AU DROIT DE PREEMPTION
URBAIN (DPU)**

PLU Charpey

5.2 Droit de préemption urbain (plan)

Deliberations		Modifications	
Prise en compte	Date	Objet	
Avis du conseil :			
Approbation :			



Secteurs où s'applique le Droit de
préemption urbain (DPU)



Mairie de Charpey

Le Village

26300 Charpey

Tel : 04 75 59 80 55

Fax : 04 75 59 42 07

marie-de-charpey@wanadoo.fr

P.L.U. CHARPEY

5.3 SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE (SUP)

Commune de
CHARPEY
Servitudes d'Utilité Publique

Catégorie	Gestionnaire	Description	Type de l'acte	N° de l'acte	Date de l'acte	Observation
A4	Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt	Passage des engins d'entretien le long des cours d'eau: La Barberolle, Le Guinand, La Boisse.	Arrêté Préfectoral	5121	2 décembre 1968	
AC1	Service Départemental de l'Architecture et du Patrimoine	Chapelle du cimetière de Peyrus (Monument Historique Classé)	Arrêté		8 janvier 1964	
AS1	Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales	Protection du captage du puits de l'Hôtel.	Arrêté Préfectoral	2878	10 août 1994	
AS1	Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales	Protection du captage d'eau potable des forages de Saint-Didier de Charpey.	Arrêté Préfectoral	3753	13 octobre 1994	
PT1	Direction Télécommunications du Réseau National	Zone de protection du relais hertzien de Valence - Peyrus	Décret		25 juillet 1990	rayon = 1500 mètres

Département de la Drôme

Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement Durable et de la Mer

Commune de
Charpey

POS en révision

Servitudes d'Utilité Publique

Date de mise en œuvre : 03/02/2005
Date d'adoption : 02/09/1995

Plan validé le :
25/06/2010

Elaboré par : Mairie de Charpey

Direction
Départementale des
Services Techniques
de la Drôme

Service Aménagement du Territoire et Risques
Plan d'Aménagement et d'Équipement du Territoire

Servitudes d'utilité publique

A4 : Conservation des eaux - Servitudes concernant les terrains riverains des cours d'eau non domaniaux ou compris dans l'emprise du lit de ces cours d'eau.

AC1 : Servitudes de protection des monuments historiques

AS1 : Servitudes résultant de l'insaturation de périmètres de protection des eaux potables et minérales.

Périmètre de Protection Sanitaire
Périmètre de Protection Régionale
Périmètre de Protection Locale

PT1 : Servitudes relatives aux transmissions radioélectriques concernant la protection des centres de réception contre les perturbations électromagnétiques.

Limites administratives et naturelles

Cours d'eau plan d'eau

0 0,5 1
Kilomètres

Mairie de Charpey

Le Village

26300 Charpey

Tel : 04 75 59 80 55

Fax : 04 75 59 42 07

marie-de-charpey@wanadoo.fr

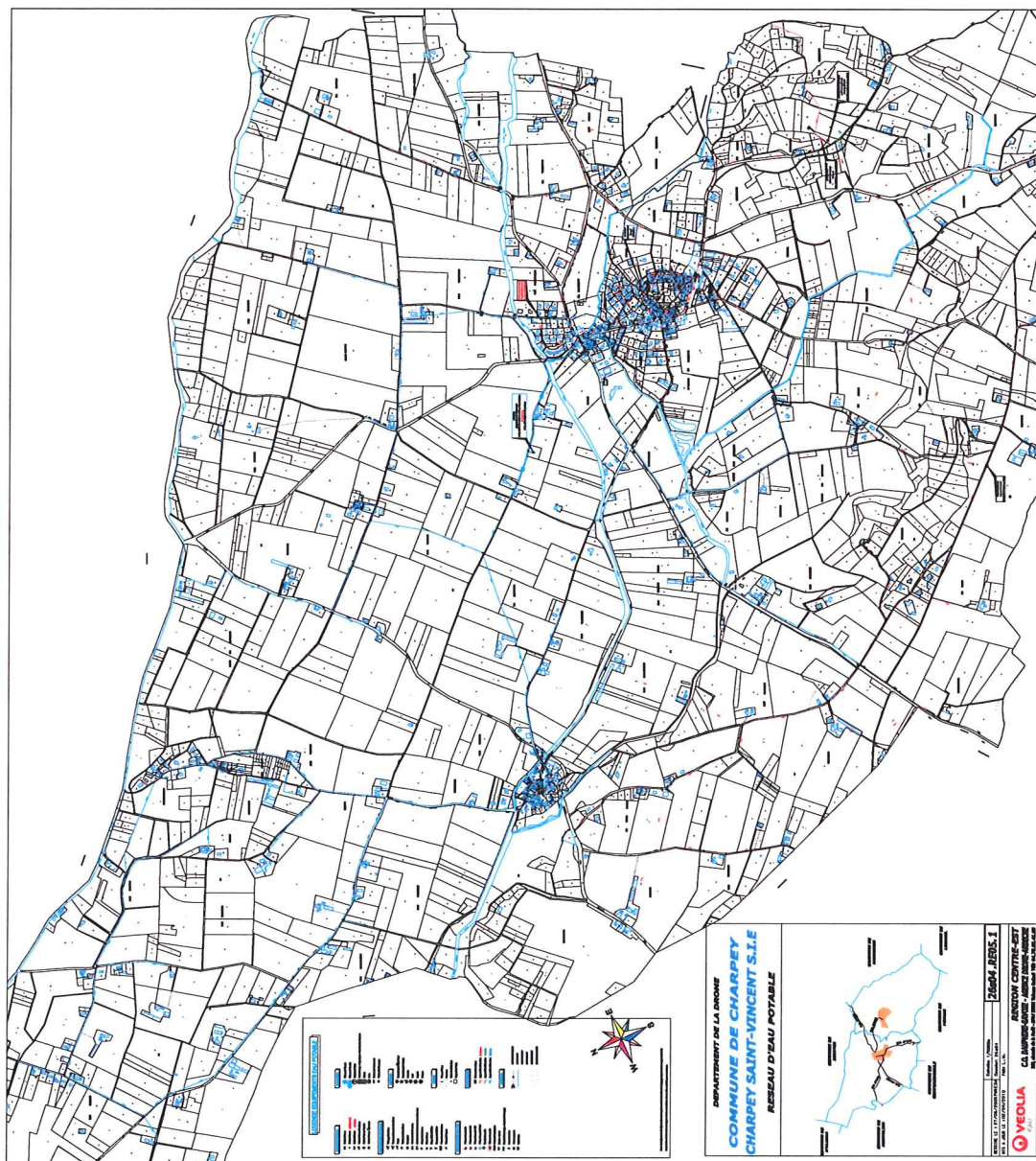
P.L.U. CHARPEY

5 . 4 A N N E X E S S A N I T A I R E S

PLAN DU RESEAU D'EAU POTABLE

PLAN DES RESEAUX D'ASSAINISSEMENT

ZONAGE D'ASSAINISSEMENT



[illegible]